



N/Réf.: 24/941 B-sd
Objet : Réunion du comité de la DEA.

Useldange, le 16 septembre 2024

CONVOCAATION

Conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « Distribution d'Eau des Ardennes », laquelle aura lieu à

Useldange, jeudi, le 3 octobre 2024, à 09.00 heures,
au bâtiment administratif de la DEA à 18, rue de Schandel L-8707.

d'après l'ordre du jour ci-après.

Pour le bureau de la DEA,

Le Président,

(PAULY Charles)

Le Secrétaire,

(DRAUT Serge)



ORDRE DU JOUR

de la séance du comité de la DEA du 3 octobre 2024

Séance publique

- 1° Approbation et signature du registre aux délibérations de la séance du comité de la DEA du 27 juin 2024.
- 2° Approbation de la convention entre la DEA et la CREOS.
- 3° Approbation de la convention entre la DEA et l'entreprise « Schaus ».
- 4° Projets :
 - a. 16413 – Construction d'un nouveau réservoir à Buerglaz – permutation de devis de plusieurs codes comptables du projet ;
 - b. 17402 – Conduite Derenbach – Eschweiler – vote du projet et du devis ;
 - c. 21405 – Multitubulaire Grevels-Rambrouch – vote d'un devis supplémentaire ;
 - d. 24418 – Renforcement de la station de pompage de Roullingen – vote du projet et du devis.

Après la séance publique, le comité se réunira en réunion de travail

- 1° Présentation des différents services de la DEA.
- 2° Présentation de différents projets en cours, notamment le projet « smart water » ainsi que les efforts faits par la DEA en ce qui concerne le déploiement et l'exploitation d'un réseau de fibres optiques.

- ***La réunion de travail sera suivie d'un déjeuner en commun avec le personnel de la DEA***
- ***De 13.30 à 15.30, les membres du comité pourront profiter d'une visite guidée du site et des ateliers de la DEA***

Annexes: documents relatifs au point 1 ;

les deux projets de conventions vous parviendront par courrier électronique.